ARRITTI

nu 2686 da u 4 à u 10 di ferraghju 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205

www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

« Sò di Vighjaneddu »
A chjama di I Muvrini

p. 5

L'ora di u ritornu

Faire échec à « l'État profond »

L'affaire Erignac est une affaire hors normes qui marquera à tout jamais l'Histoire de la Corse. Elle prend la forme désormais d'une vengeance d'État à la demande d'un « État profond » dont l'administration préfectorale est la colonne vertébrale. Les gouvernements s'écartent délibérément du droit, de son esprit comme de sa lettre. Et, en persévérant, ils s'enferment dans un arbitraire délibéré, démontrant une totale fermeture au dialogue politique. p.3, 4 è 5

Dr François Pernin face à la crise

p. 6 à 9

« L'hôpital public est là pour une mission qui n'est pas marchande »

Collectif de Parents d'étudiants en Médecine de Corti

p. 7

« Nous accusons l'État d'être dans l'illégalité »

apiazzetta.com

Da induve vene a torra di Bastia?

Da u Sporting à i pacchetti di canistrelli, passendu pè e giardiniere di a cità, a torra si vede in ogni locu quandu s'ammenta à Bastia. Ma cunniscite a so orìgine?

Hè u sìmbulu di a cità di Bastia. Sapete chì hè l'orìgine di sta torra?
Ci vole à ricullà à l'èpica di a presenza ghjenuvese.
U guvernatore di a Corsica stava in Biguglia, ma u locu hè difficiule à difende.
Allora in u 1830, i Ghjenuvesi decìdenu di custruisce una furtificazione nova. Scèglienu un locu nant'à un'altura, vicina di u mare.
Stu castellu novu si chjama *Il Fortino o Castello della Bastia.*
U Rollu di sta furtezza hè di cuntrullà u sbarcu di i battelli.
Oghje ùn esiste più. A prima torra era sopr'à l'attuale Giardinu Romieu. Si vede a torra in a prima raprisentazione di Bastia, in u guatru di u XVIu sèculu. Si trova in a catedrale Santa Maria in Bastia.
A torra hè stata distrutta per custruisce e muraglie è i bastioni di a citatella.
Hè sta torra smarita chì hè diventata u sìmbulu di a cità. ■

Petru Paulu de Casabianca
Da vede in videò nant'à u situ apiazzetta.com
(muntagiu Hugo Pelloni).

Arritti
U vostru settimanale hè nant'à internet
www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Ghjuventù sacrificata

«*Simu una generazione sacrificata*» dìcenu i ghjòvani studienti in Medicina di a Facultà di Corti (leghje e pàgine 6 à 8). Hè vera, ma micca solu pè i studienti in medicina... Parechji psicologhi a dìcenu, e cunsequenze di a crisa sanitaria nant'à a salute di a ghjuventù ùn sò solu leate à a cuntaminazione chì tocca piuttostu e personi anziane. L'aumentu di l'angoscie di i gjòvani pruvuchèghjanu dinù scunturbi chì ponu andà sin'à a depressione è u suicidiu.
A sulitùtine, u climà ansiogene sparsu ind'è i mèdia è a sucietà, u mancu di l'amichi, u mancu di surtite pèsanu, è aumèntanu i cumpurtamenti addittivi già forti pè a ghjuventù, alcolu, sigaretta, droga, medicamenti. Ssi ghjòvani quì ùn ponu gode di a so ghjuventù. Si sèntenu sacrificati cù un inghjustizia in più. Quelli chì sò alluntanati da i soi, sò chjosi trà i quattru muri di a so càmera di studiente da a mane à a sera di pettu à u so urdinatore, è quand'elli anu compiu i corsi, ùn ponu mancu andà fora per vìa di u coprifocu. Ghjè cum'è s'elli èranu in priggiò. Da ssa cundanna nàscenu situazione di perìculu. U situ alternativu reporterre.net face u puntu cù i ghjòvani di u muvimentu pè u climà. Ancu puru s'elli sò più armati per resiste à ssa crisa per vìa di u so ingaggiamentu pulìticu chì li dà forza è curagiu, sòffrenu anch'elli di ssa ruttura di lea è d'azzioni allora ch'elli cunnòscenu l'urgenze chì pèsanu nant'à a pianetta. E restrizzioni di libertà, a pèrdita di i pìcculi impichi chì l'aiutàvanu à migliurà e fin'di mesi, aumèntanu à tempu angoscie à precarità. A dice u 19 di ghjennaghju u sundagiu Odoxa-Backbone di France Bleue, France Info è Le Figaro, 80% di i 15 à 30 anni sòffrenu di ssa crisa è ùn ne vèdenu a fine. Parechji pàrlanu d'abandunnà i so studii. I ghjovani militenti pè u climà pròvanu à scumbatte listessu, ma sòffrenu di e ripressioni pulizzere. Sandy, 25 anni, militente d'Alternatiba si dice in zerga. «*Hè leccu pè u +1,5°, andemu versu un mondu à +3°. Ogni ghjornu conta gaz à effettu di serra in più vale à dì morti in più, ma nimu ùn si ne face. Omu si scorda di l'urgenza.*» À Sandy, li manca a lotta in carrughju, u militentìsimu da campà inseme. Listessu per Maria, 18 anni chì disciuleghja nant'à «*ssu virus ch'impenserisce à tutti allora chì a strughjitura di u permafrost n'hà da liberà parechji altri*». Pienghje tutte e sere, puru si sente «*furtunata*»... «*Certi studienti ùn ci ghjùnghjenu più, pènsanu à u suicidiu, trè si sò lampati pè a finestra... di vede certi chì sò male, mi face male ancu à mè*» dice Maria. Youth for Climate manifestava quasi tutte e simane, oghje u muvimentu hè sfrinatu trà l'epidemìa è a lege nant'à a «Sécurité globale». Quand'elli pròvanu à fallà in carrughju i ghjòvani, sò vìttime di e batterchjate. «*Ùn avemu più perspettive, ne visibilità*» dice Noé, 21 anni. «*A ghjuventù ùn hè micca ascultata. Cù i corsi à distanza, i studienti scavichjulèghjanu. U terrenu mi manca, a cultura mi manca, mi sentu inùtule*». Lucìa, 21 anni, si lagna di l'amende è hà fattu parechje guardie custoghje. L'accolte sò interdette, ùn si pò più manifestà, «*simu scuragiti, a situazione impeghjurisce, ma facciu a scelta di a disubbidienza*». Sò quasi 60% à nutrisce un sìntimu di rivolta.
Tutta ssa ghjuventù privata di i so 20 anni, chì disgrazia! ■
Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

L'ora di u ritornu

Faire échec à « l'État profond », facteur de blocage politique

L'affaire Erignac est une affaire hors normes qui marquera à tout jamais l'Histoire de la Corse. Elle prend la forme désormais d'une vengeance d'État à la demande d'un « État profond » dont l'administration préfectorale est la colonne vertébrale. Les gouvernements s'écartent délibérément du droit, de son esprit comme de sa lettre. Et, en persévérant, ils s'enferment dans un arbitraire délibéré, démontrant une totale fermeture au dialogue politique.

Trois mille manifestants étaient dans les rues de Corti, alors que les manifestations sont tellement rares dans l'actualité européenne en raison des contraintes sanitaires qui en dissuadent la tenue. Ils ont surmonté tous les obstacles pour se retrouver dans un cortège solidaire et chaleureux, et remonter ensemble le cours Paoli.

Derrière les deux portraits de Pierre Alessandri et Alain Ferrandi, condamnés à la perpétuité et ayant effectué 22 ans de leur peine, ce qui leur donne droit à une libération conditionnelle compte tenu de leur condamnation à une perpétuité simple, leurs familles conduisent le défilé qui rassemble leurs amis, la Ligue des Droits de l'Homme, et beaucoup de militants et sympathisants de la famille nationaliste, toutes tendances confondues. Cette manifestation est un tournant. Elle exprime que l'heure est venue de dire avec plus de force notre refus d'accepter l'arbitraire d'un État, qui bafoue sa propre loi comme la loi européenne en faveur du rapprochement des détenus de leurs familles, et qui désavoue ses propres services, notamment la commission pénitentiaire qui a préconisé le retrait du statut de Détenu Particulièrement Signalé aux deux prisonniers politiques corses. Ce même « État profond », a écarté le Ministre de la Justice pour imposer sa volonté à travers le Premier Ministre, selon une décision arbitrée par le Chef de l'État en personne, bien qu'il ait laissé espérer le contraire aux deux Présidents de la Collectivité de Corse.

« La justice est passée, des hommes ont payé, ils ont le droit de rentrer »: José Versini, condamné à 15 ans de prison, et désormais en liberté, dans une interview à Corse-Matin, a résumé le sentiment de tous. Alain Ferrandi et Pierre Alessandri, ne représentent plus aucun danger pour personne, et, même s'ils écrivent le contraire pour tenter de se justifier, les décideurs qui leur refusent le rapprochement auquel ils ont droit savent pertinemment qu'il n'en est rien. Et José Versini ajoute: *« le ministre Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, a déclaré, évoquant la sortie de prison des islamistes, "on ne peut pas aller contre la loi ; il est impossible de laisser en détention des gens qui ont achevé leur peine". Des lois existent, il s'agit de les appliquer. »*

Mais ceux qui s'érigent en juges depuis leurs ministères ont visiblement décidé que la loi qui permet le rapprochement et la mise en liberté de Pierre Alessandri et Alain Ferrandi ne serait jamais appliquée, et que serait exécutée la peine de sureté que le tribunal spécial avait refusé de prononcer lors de leur procès. L'outil de cet arbitraire est le statut de « détenus particulièrement signalés » (DPS) que l'administration décide chaque année à sa guise, et que le Premier Ministre a renouvelé par-dessus les réticences du ministre de la Justice. Du fait de ce signalement, aucun rapprochement n'est possible, ni aucune évolution de leur statut carcéral. Cet artifice permet ainsi de prolonger indûment la peine de ceux qui avaient été condamnés par la juridiction spéciale composée de magistrats à une perpétuité simple, sans l'assortir d'une longue durée incompressible comme cela avait été demandé par le procureur. Cette peine à rallonge que le représentant de l'État n'a pas obtenu devant les juges, « l'État profond » entend l'appliquer quand même, en contournant la loi.

Depuis son élection en 2017, le chef de l'État a remis l'affaire Erignac au cœur de la question politique corse, en instrumentalisant la famille du Préfet assassiné lors de son premier voyage officiel de février 2018, durant lequel il avait agressé Gilles Simeoni en raison de son rôle en tant qu'avocat lors du procès, et en continuant toutes ces années le déni des droits d'Alain Ferrandi et Pierre Alessandri. En fait l'acharnement qui les frappe est un marqueur tangible du blocage politique de l'État vis-à-vis de la question corse. La mobilisation a été relancée ce samedi 30 janvier à Corti pour que cela cesse. ■

PS: José Versini, dans son interview sur Corse-Matin: « Je tiens à préciser une chose par rapport à une incompréhension qui se fait jour sur le cas d'Yvan Colonna. Certains ne comprennent pas, en effet, pourquoi nous n'associons pas le nom d'Yvan à celui d'Alain et Pierre aujourd'hui. Si nous ne l'avons pas fait, c'est parce qu'Yvan n'a pas fini sa sûreté. C'est d'ailleurs ce que l'on nous rétorquerait si nous citions son nom dans le cours de la mobilisation. Le faire serait contre-productif. »
Yvan Colonna aura atteint sa période de sûreté l'an prochain.

Ripressione

L'ora di u Ritornu

Forte mubilisazione in Corti

Parechje millaie di personi anu sfilatu in Corti pè u ritornu in Corsica di Petru Alessandri è Alinu Ferrandi.

Malgratu a crisa sanitaria, sò parechji à avè rispostu à a chjama di l'associu L'Ora di u Ritornu è di a Lega di i Diritti di l'Omu chì dumàndanu a livata di u statutu dettu DPS ch'impedisce u so avvicinamentu, ma dinù a so liberazione cundiziunale, postu chì, secondu à u drittu francese, i dui prigiuneri sò liberèvuli dapoi u 2017. In 2022, serà u casu dinù di Yvan Colonna. Ssa dumanda hè sustenuta di manera unitaria da u muvimentu naziunale, ma dinù da a dritta à a manca, postu chì una muzione hè stata aduprata à l'unanimità da l'Assemblea di Corsica.

«*Sta mubilisazione hè una tappa impurtante chì hà da cunfurtà a leghjittimità di l'eletti quand'elli s'addirizzeranu à u primu Ministru è à u presidente di a repùblica*» hà dettu André Paccou di a Lega di i Diritti di l'Omu.

«*E mubilisazioni anu da cuntinuà. A cundanna hè stata appiecata più ch'ellu ci vulìa, oghje hè tempu ch'ella compie, per elli, per noi, pè a Corsica, pè a ghjustizia è à nome di i diritti di l'omu*» hà dettu Simon'Paulu Ferrandi per l'associu L'Ora di u Ritornu.

Hè stata letta una lèttera mandata da Petru Alessandi è Alinu Ferrandi. Èccula quì.

«**Vi mandemu un salutu fraternu.** A nostra fede hè tamanta di sapè vi oghji quì per fà fronte à l'inghjustizia. Vulemu mandà dinù a nostra fratiddanza à quiddi in Francia, in Borgu, patriotti sinceri privi di libartà è bramosi di ritruvà i soi. A ghjustizia in Francia hè particulara par nò Corsi. Dopu à 22 anni di prighjò, u guvernu Castex hà sceltu di mantena ssu statutu di DPS di manera à tèneci luntanu da i nosci famiddi, da i nosci amichi, da i nosci lochi, è par quantu

tempu dinù.
Ssa decisioni và à contru sensu di i raporti d'evalutazioni di i sperti è semu di pettu à una ghjustizia pulìtica. Ma ùn semu micca urfaneddi. Semu i fidoddi di ssa tarra, è a vostra prisenza oghji ci dà a forza è u curaghju.
Ssa mossa hè una risposta à ciò ch'elli chjàmani *«troubles à l'ordre public»*, par chì pinsàvani chì dopu à 22 anni d'asiliu sarìamu spatriati par l'eternu. Nò, vulemu vultà in tarra noscia. Allora, o ghjenti, femu fronti tutti insemi. Per luttà contr'à l'inghjulia, avemu bisognu più cà mai di u vosciu impegnu per francà i muri di l'inghjustizia è fà rispittà i nosci diritti di vulè campà in tarra noscia.
È una sola parolla: libartà!» ■

« Sò di Vighjaneddu »

A chjama di I Muvrini

«Sò di Vighjaneddu» est plus qu'un chant, c'est un appel. Pour ce village du Valincu qui refuse de devenir une nouvelle poubelle de la Corse, pour l'île toute entière, pour l'environnement et pour la planète, pour l'avenir de nos enfants, c'est un appel à refuser l'absurdité du système actuel du traitement des déchets, un appel au bon sens, un appel à la citoyenneté, un appel à se regrouper pour mettre en route des solutions plus vertueuses à ce problème qui empoisonne le débat public depuis des décennies.
Puissance de la musique et des mots, force du message, I Muvrini, artistes accomplis, mais aussi acteurs engagés, militants de la Corse et de son environnement à préserver, combattent aux côtés du Collectif Zeru Frazu notamment, mais aussi de tous les collectifs résidents qui se battent pour une alternative à l'incinérateur hier (dont le débat rebondit régulièrement), à l'enfouissement tout en mélange aujourd'hui, et pour défendre le tri à la source, seule solution viable et compatible avec un environnement et un bienêtre préservés. *«Susciter, émouvoir, bouger, pour qu'ensemble on regarde en face une réalité qui est alarmante, cette Corse qui ne cesse de creuser des trous, et qui aliène des pans entiers de notre première demeure, a terra, pour nous et pour les générations futures»* explique Jean François Bernardini. *«Il n'y a pas un Corse, pas un citoyen qui aime ce pays, cette terre, la planète, qui ne peut pas se révolter de voir comment on peut l'empoisonner et la violer à ce point alors que les solutions existent.»* Des solutions non seulement plus respectueuses de l'environnement, mais aussi plus économes, plus efficaces, plus durables, et qui ont fait leurs preuves. Pourquoi ne pas les mettre en œuvre ?
I Muvrini offre une chanson pour sensibiliser tout un chacun, répandre un message, appeler aux responsabilités, *«sò è simu di Vighjaneddu»*!
«Il n'y a pas un domaine où on propage autant les demis-vérités, les fausses solutions, la confusion, l'ignorance, les usines magiques qui vont tout régler» interpelle encore Jean François Bernardini qui rappelle les principes du zéro waste / zeru frazu: la réduction des déchets, le tri à la source, la collecte séparée, la gratification du geste de tri sur les factures aux usagers: *«c'est la recette qui fonctionne au niveau international et que demandent aujourd'hui toutes les institutions.»* Alors pourquoi ce qui est possible très bien ailleurs ne pourrait pas l'être en Corse ?
«Sò di Vighjaneddu» est dédié à *«tous les passionnés de solution»*.
A chjama hè lampata, aiutèmuci, spicchemu i nostri lozzi è dèmuci forza da chì e stituzioni mèttinu in ballu e suluzioni rispettose di u nostru ambiente è di u nostru avvene. ■
Fabiana Giovannini.

Dr François Pernin face à la crise

« L'hôpital public est là pour une mission qui n'est pas marchande »

Récemment nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, il est médecin, président du Collectif de Lutte contre l'Exclusion, conseiller dans l'élaboration du plan de lutte contre la précarité de la Collectivité de Corse. Il a été malade durant la première vague de l'épidémie de Covid-19 et nous avons failli le perdre. François Pernin est un acteur de terrain et une parole précieuse pour susciter du bon sens dans la résolution de la crise à laquelle nous sommes confrontés. Propos à méditer.

D'abord toutes nos félicitations pour votre distinction comme Chevalier de la Légion d'Honneur. À travers vous et d'autres soignants, c'est toute une profession qui est saluée. Vos impressions ?

Quand on est soignant, ou membre d'associations humanitaires, on ne recherche pas les honneurs. Cependant, je l'ai accepté parce qu'il a un sens particulier qui dépasse une simple personne. C'est un hommage de la Nation à toutes celles et ceux qui ont pris part à la lutte contre la Covid. On a choisi des personnes symboliques, en sachant que derrière il y a des équipes.

Ma première réaction, c'était l'émotion de voir que la légion d'honneur a été décernée à Joëlle Ferriccelli, infirmière à l'hôpital de Bastia, décédée en novembre des suites de la Covid, c'est une des soignantes qui aura tout donné mais, hélas, ce n'est pas terminé, d'autres tomberont. Pour ma part, j'avais deux spécificités : je me suis porté volontaire, avec d'autres, pour venir en aide à l'hôpital en tant que médecin retraité et je suis membre du mouvement associatif humanitaire. Je suis tombé malade rapidement.

Cette médaille est remise à toutes celles et ceux qui se sont portés volontaires au sein des associations et qui ont œuvré contre cette maladie, dans la rue, dans les centres d'hébergement, en créant de nouvelles actions. C'est ensuite un témoignage porté à celles et ceux qui ont été victimes de la maladie en apportant leur aide aux malades. Cette médaille, c'est comme ça que je la prends, en tant que représentant et acteur de ses équipes toutes entières. J'espère qu'à la prochaine promotion, on n'oubliera pas d'autres soignants parmi les médecins, infirmier(e)s, aides-soignant(e)s que j'ai vu quotidiennement à l'œuvre, et qui font mille fois plus.

Les soignants ont été chaleureusement salués chaque soir à 20h durant la première vague. Aujourd'hui, on les oublie à nouveau…

Les soignants ont été applaudis avec de touchantes marques concrètes de reconnaissance, aujourd'hui, ils sont ignorés, demain ils seront peut-être conspués si les capacités d'hospitalisation et de soins sont saturées, obligeant alors à des choix de médecine de guerre.

C'est ainsi. Les soignants remplissent leur mission, le plus souvent dans l'indifférence ou les critiques, parfois avec des marques de reconnaissance... nous préférons la dernière option !

Mais le principal oubli, c'est le « Ségur de la santé » qui n'a pas été à la hauteur des espoirs soulevés par les propos du président Emmanuel Macron au plus fort de la crise, ce « je vous ai compris » n'a pas eu les suites espérées.

C'est-à-dire ?

Les augmentations de salaire sont indispensables. Mais nous attendions aussi autre chose : il faut redéfinir les missions de santé publique et admettre que l'hôpital public est là pour une mission qui n'est pas marchande, par l'arrêt de la désastreuse politique de « l'hôpital entreprise », qui va à l'encontre du « prendre soin » en particulier sur les secteurs ou les structures privées ne peuvent pas être présentes. On le voit particulièrement aujourd'hui où l'essentiel de la prise en charge de l'épidémie repose sur les épaules de l'hôpital public sur les 3 axes que sont : le soin, la formation et la recherche. Le travail des médecins généralistes et infirmières libérales n'est pas assez souligné, ils assument beaucoup dans cette lutte, en n'ayant pas toujours tous les moyens de se protéger eux-mêmes de la contagion.

Les étudiants en première année de Médecine à Corti se sont mobilisés contre les conséquences de la réforme 2020 du Parcours d'Accès Spécifique Santé. Qu'en pense le médecin de terrain ?

Les données du problème sont simples :
- un manque chronique de médecins prévisible statistiquement depuis plus de 30 ans
- un numerus clausus fondé sur des principes économiques d'un autre âge
- une réforme qui annonce que les médecins en formation vont être plus nombreux sans que le nombre de places ouvertes au concours augmentent de façon sensible
- et une année charnière où les étudiants primants en première année d'un concours difficile et sélectif, sont sacrifiés. Pour la Corse, mais cette donnée se vérifie sur le reste de la France, les primants, qui n'ont plus le droit de redoubler, se trouvent mêlés aux redoublants de l'an dernier, avec un nombre de places attribuées au concours totalement iniques, puisque pour 80 redoublants, il y aura 24 places au concours, et pour les 149 primants, il y aura 7 places, je vous laisse faire le calcul.

Il ne s'agit pas d'opposé primants et redoublants, mais d'augmenter les places octroyées aux primants avec une même proportion de chance de réussite. Il en va de la simple justice.

Ces normes annoncées il y a quelques jours seulement ?

Oui, alors que les étudiants ont la tête dans le guidon, avec une somme de travail et d'angoisse énorme. Si certains l'avaient su, ils n'auraient pas choisi la même voie. C'est un peu comme si on annonçait le règlement du Vendée Globe aux marins engagés quand ils sont en train de passer le Cap Horn avec un force 8 !

Nous vivons là une illustration de la règle des 3i, décrites par Esther Duflo, prix Nobel d'économie lorsqu'elle parle de l'échec des politiques dans les pays pauvres, je cite : « *L'idéologie, l'ignorance*

et l'inertie – les 3i – qu'ils soient le fait des experts, des fonctionnaires de l'aide internationale ou des responsables locaux des politiques publiques, expliquent bien souvent pourquoi les politiques échouent ou pourquoi l'aide apportée n'a pas l'effet qu'elle devrait avoir. Il est possible de rendre le monde meilleur, mais il faut pour cela un peu d'énergie intellectuelle.» (Abhijit V. Banerjee, Esther Duflo «Repenser la pauvreté» Ed. Le point «essais» p 41-42)
C'est une des déclinaisons de ce que Hannah Arendt appelle *«la banalité du mal»* qui peut transformer un homme ordinaire en monstre absolu, pour cela, il suffit de réunir 3 conditions: mettre son intelligence de côté, appliquer les instructions à la lettre et ne pas aller constater les conséquences de ses actes sur le terrain. C'est ainsi que les outils les plus puissants de la lutte contre la pauvreté, l'administration et les services publics, peuvent se transformer en bureaucratie monstrueuse.
La situation que vivent nos jeunes étudiants en est un exemple, ils sont victimes de la maltraitance institutionnelle.

Plus personnel… le médecin s'est retrouvé patient durant la première vague de l'épidémie. Comment avez-vous vécu cette expérience ?

Ce fut une belle expérience par bien des côtés. J'ai vu œuvrer les équipes soignantes avec toute leurs compétences, leur humanité, du médecin à l'aide-soignant, sans oublier non plus tous ceux qui ont permis que les rouages fonctionnent, les agents administratifs, des techniciens... ils ont sauvé des vies, dont la mienne.
J'ai 40 ans de carrière dans l'hôpital, et j'ai découvert là l'hôpital comme je ne l'avais jamais connu, centré sur sa mission pour prendre soin des malades, chacun à son poste et avec une organisation exemplaire parce qu'elle avait été prise localement, à l'intérieur de chaque hôpital, et qu'elle variait en s'adaptant à la montée croissante de l'arrivée des malades.
Jusqu'alors, je n'avais connu cet état d'esprit que lors de missions humanitaires dans un front de libération d'un pays en guerre.

La gestion de la crise par le gouvernement est critiquée, par ses décisions tardives, confuses, incohérentes. Votre sentiment ?

Il est facile de critiquer, alors que le monde entier est confronté à une crise

Le Collectif demande :
- Mêmes droits que les doublants pour les primants, c'est-à-dire 46% de chance de réussir cette année.
- La possibilité de doubler avec ce même taux de réussite de 46%, compte tenu de nombreux points réglementaires non respectés et des conditions déplorables dans lesquelles ils étudient.
- L'application de la loi : déblocage des fonds prévus pour augmenter la capacité d'accueil en seconde année, amélioration de leur réorientation...

Collectif de Parents d'étudiants en Médecine de Corti

« Nous accusons l'État d'être dans l'illégalité »

À l'image du Collectif national, François Buttafoghi a fondé avec d'autres parents corses un Collectif de parents d'étudiants en Médecine de l'Università Pasquale Paoli pour dénoncer la nouvelle réforme. Il explique à Arritti les raisons de leur colère. Interview.

Que dénoncez-vous dans la nouvelle réforme du cursus santé ?
Nous accusons l'État d'être dans l'illégalité depuis presque un an. Nous trouvons inadmissible qu'il ne respecte pas la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation du système de santé. Cette réforme devait abaisser le taux d'échec en augmentant le numérus pour les primants et améliorer leur réorientation. Tout le contraire est en train de se produire.
Prenons un exemple, lors du choix de vœux sur *Parcoursup* l'année dernière, nos enfants auraient dû connaître toutes les filières du parcours santé (je fais référence à la licence LAS*) ainsi que le nombre de poste (article 1 de l'arrêté du 4 novembre 2019), ce qui n'a pas été le cas. On a laissé aller nos enfants en première année de médecine PASS* sachant que le taux d'échecs serait de 95% et cela sans possibilité de redoubler. Y-a-t-il un autre concours en France avec 95% d'échecs sans possibilité de redoubler ?

Le nombre de place aurait dû augmenter ?
Oui, comme la loi le précise. D'ailleurs, les facultés qui ont expérimenté la réforme l'année dernière (principalement les facultés parisiennes) ont vu leur capacité d'accueil augmenter. Une augmentation exceptionnelle de 47% du numérus a été accordée à la Sorbonne en 2019 pour leur année de transition alors qu'il ne s'agit pas d'une université située dans un désert médical ! La libération des fonds prévus par la loi est-elle réservée uniquement aux facultés parisiennes ? Est-il équitable de tester une réforme à Paris en donnant d'importants moyens financiers pour augmenter la capacité d'accueil en seconde année puis de demander l'application de cette même réforme en province sans donner des moyens identiques ?

Tout ceci alors que nous vivons une crise sanitaire mondiale, n'est-ce pas aberrant ?
Tout à fait, le manque de personnels soignants était connu bien avant la crise sanitaire. Cependant si l'État avait prévu de recruter, il suffisait d'augmenter le numerus d'un certain pourcentage sur plusieurs années. Nos bureaucrates parisiens n'ont qu'une vision comptable de la société. Ils ont l'art de mettre en place des réformes «usines à gaz», difficilement applicables. Ils sont inconséquents.

Que demandez-vous précisément ?
Nos enfants travaillent 12h par jour. Dans ce contexte sanitaire, ils sont isolés, suivent les cours en visio, ne peuvent travailler en groupe, ne peuvent se divertir comme leur équilibre mental le nécessite, beaucoup sont en détresse aussi bien physique que mental et en plus, ils voient leurs droits bafoués, sont traités avec mépris et de manière inégalitaire vis-à-vis des générations passées et futures. Il s'agit d'une génération sacrifiée à laquelle, par manque de moyens pourtant prévus par la loi, l'État a choisi d'appliquer la double peine, les désavantages de l'ancien système (très faible taux de réussite en tant que primants) et les désavantages du nouveau système (interdiction de redoublement), sans leur accorder une réelle possibilité de réorientation adaptée. Compte tenu des conditions déplorables dans lesquelles ils étudient, nous trouverions légitime qu'il leur soit accordé de manière exceptionnelle l'autorisation de redoubler en cas d'échec car de nombreux points règlementaires n'ont pas été respectés tout au long de l'année à cause du manque de prévoyance de l'État. Et ce afin que le droit soit appliqué, que les étudiants soient traités avec justice, équité et considération et que l'espoir d'accéder aux métiers de soignants auxquels ils aspirent tant, leur soit tout simplement rendu.

Quelles actions comptez-vous mener ?
Nous avons écrit au Préfet et à l'ARS* pour des réponses précises à nos questions. Nous souhaitons alerter l'opinion publique et les médias de cette situation désespérante et inégalitaire. Nous cherchons conseils auprès d'un avocat. Le collectif national a saisi le Défenseur des droits, la pétition (www.change.org) est passé de 3.400 à plus de 24.000 signatures en 2 jours. ■

** LAS : Licence Accès Santé.*
PASS : Parcours Accès Santé Spécifique.
ARS : Agence Régionale de Santé.

Signez la pétition sur change.org
https://bit.ly/3tlQB8I

inédite ou aucun pays n'a trouvé la bonne solution. Plus qu'une crise politique, c'est à une crise de l'information à laquelle nous assistons. Une information superficielle et anxiogène, des spécialistes se sont chamaillés sous nos yeux, la lutte des égos a été plus audible que les données scientifiques. Je suis médecin, pas spécialiste de la question bien qu'ayant acquis récemment une certaine expérience, je ne voudrais donc pas ajouter à la confusion. Il nous faut garder pour la sphère privée nos commentaires plus ou moins pertinents, et ne pas transformer l'espace public en un immense café du commerce.
Certains journalistes de médias à grande diffusion n'ont pas rempli leur devoir de vérification des informations et ils ont mêlé le témoignage des radios trottoirs et les informations argumentées par des interlocuteurs crédibles en les mettant au même niveau.
Nous avons un message clair de santé publique à faire passer, car la situation est très sérieuse, et c'est la mission des journalistes de s'en faire le relais.

Le fonds du problème n'est pas que sanitaire ?

Tout gouvernement démocratique est face à ce que les économistes appellent un triangle d'incompatibilité, quand on unit 2 des 3 sommets de ce triangle, le 3° est exclu de la solution. Et les 3 pointes de la crise actuelle sont : les impératifs de santé publique, les réalités économiques et l'opinion publique.
Si, par exemple, vous unissez réalités économiques et opinion publique, vous mettez de côté les impératifs de santé publique. Si vous associez les impératifs de santé publique à l'opinion publique, vous excluez les réalités économiques.
Si vous unissez santé publique et économie, vous ne prenez pas en compte l'opinion publique.
Les données ne sont pas simples et le gouvernement doit composer avec cette alchimie, tout en anticipant avec la marge des 3 semaines que nous laissent le virus et ses variations.

Que faudrait-il faire ?

Devant ce qui s'apparente à une guerre, il faut suivre une autorité reconnue et légitime, et dans une démocratie, ce sont nos élus. Le traitement curatif du Covid n'existe pas, ce qu'on a amélioré c'est le traitement des symptômes une fois la maladie déclarée.
C'est sur la prévention que nous avons une prise avec les mesures de distanciation, d'hygiène et d'isolement, qui sont efficaces et utilisées depuis l'antiquité. Et l'immunité collective que confère le nombre de gens atteints, mais dans le cas où nous sommes, les pays qui ont joué cette carte ont perdu la bataille.
Une grande partie de nos armes repose donc sur la vaccination qui se développe aujourd'hui avec les problèmes d'approvisionnement qui se font jour. Et dans ce contexte, les pseudos libertés individuelles sur la vaccination ne pèsent pas, cette liberté-là, c'est la liberté du renard libre dans le poulailler libre. Ceux qui refusent les mesures barrières et la vaccination mettent en péril la vie des plus fragiles et la vie des soignants en première ligne. Des soignants laisseront encore leur vie dans ce combat, parfois à cause de l'irresponsabilité de certains qui confondent confort individuel et responsabilité collective.

La gestion de la crise en Corse ?

Nous n'avons pas encore assez exploité les opportunités que nous offrent notre insularité, et que d'autres ont su saisir : la Nouvelle Zélande, 5 millions d'habitants, a signalé un seul cas de Covid en 2 mois, la Nouvelle Calédonie a déclaré son territoire sans virus.
Les mesures sont simples et drastiques : limitation des arrivées aux motifs impérieux, test négatif pour tout entrant et sa mise en quatorzaine sur le territoire quel que soit le résultat du test.
Ces mesures ne s'appliquent toujours pas à la Corse, il faut le sens de l'anticipation et du courage politique, mais c'est bien de la vie et de la mort dont on parle.
J'ai conscience de m'exprimer là en tant que médecin, en ignorant superbement et volontairement les 2 autres sommets du triangle d'incompatibilité que je vous citais plus haut !

Cette crise est aussi sociale et va encore s'aggraver alors que la précarité était déjà prégnante avant l'épidémie et ses conséquences sur l'activité économique. Quelle est la situation ?

La crise sociétale était déjà bien engagée l'an dernier, c'est le Covid qui a mis fin provisoirement au mouvement des gilets jaunes, et ce problème n'est toujours pas résolu, il a été laissé en suspens, il nous attend au sortir de cette crise.
L'épidémie accélère les phénomènes de pauvreté, plongeant ceux qui étaient déjà pauvres dans une détresse encore plus profonde, et faisant basculer dans la misère un certain nombre de personnes qui, jusque-là en étaient préservées.
Le voile cachant cette misère accentuée n'est pas encore levé, lorsqu'il le sera, je crains une explosion sociale de grande ampleur, car ces nouveaux pauvres auront une capacité et des moyens de révolte plus importants que celles et ceux qui survivent dans la détresse depuis plus longtemps. Et les pauvres n'auront que la rue comme espace d'expression, aucun parti politique, aucune interface sociale crédible, n'est leur voix. Syndicats, Eglises ne remplissent plus ce rôle, et où sont les intellectuels ?

Que faut-il craindre ?

Nous allons être confrontés d'une manière aiguë à cette révolte de la pauvreté sans avoir pris de mesures autres que celles qui prennent en charge les conséquences de la pauvreté. La prévention, les solutions de sortie de crise ne sont pas assez nombreuses. Nous aurons à faire face à la faim, aux problèmes de logement, de santé, au sauvetage des enfants en décrochage scolaire. Nombreux seront les mendiants.

Vous êtes un méthodique dans l'approche des problèmes. Que préconisez-vous ?

Une seule chose : plus d'intelligence... Lorsqu'il y une diminution en Euros, il faut une augmentation en Neurones ! Nous avons à faire face à 5 grands déficits qui expliquent notre inefficacité : déficit de conceptualisation, d'organisation, de coordination, d'imagination, de mise en œuvre.
L'évaluation de nos politiques contre la pauvreté est à l'évidence mauvaise, il faut adopter l'approche systémique mobilisant l'intelligence collective. Les résultats obtenus par le groupe de citoyens tiré au sort pour proposer des mesures pour lutter contre le changement climatique en sont un exemple. La mesure politique qui permettrait, dans une démocratie, de structurer efficacement cette lutte, est la création d'un ministère de lutte contre la pauvreté qui réunirait toutes les compétences éparses (logement, aide sociale, formation, santé, transport, emploi...) et serait chargé de développer la recherche, l'expérimentation, la valorisation de l'existant... Actuellement, pour concevoir un plan

national partiel de lutte contre la pauvreté, il nous faut réunir les compétences de 5 ministères et nommer un délégué interministériel... on ne fait pas la guerre sans ministère de la guerre, et la pauvreté nous a déclaré la guerre.

Dans ce contexte aussi lourd, existe-t-il des raisons d'espérer ?

Pour faire court, vous me demandez : c'est grave docteur ?
Si l'humanité est toujours présente sur la planète terre, malgré nombre de chamboulements majeurs, c'est grâce à sa faculté d'adaptation. Et cette crise nous apporte bien des signes positifs, trop peu médiatisés. Tout ne tombera pas du ciel, ni du gouvernement, bien des solutions sont imaginées et mise en œuvre sur le terrain par les citoyens eux-mêmes.

Des exemples ?

Non exhaustifs, loin s'en faut. Les bénévoles sont en général des gens âgés, ils ont été obligés d'arrêter de fréquenter le public lors du premier confinement, parce que c'était dangereux pour eux, donc on a fait un appel à la population et on a eu plus de 380 personnes. Cela a fait un apport de jeunes bénévoles, qui parfois se sont fidélisés et qui ont amené de nouvelles façons de faire. Des projets innovants sont en cours de réalisation : restauration de rue pour les précaires, lieu de vie adapté pour les sans domicile. Je tiens à citer aussi l'implication des entreprises privées qui, de plus en plus, spontanément ou sollicitées, participent à cette lutte que trop souvent on imagine être du seul ressort des services publics : la fondation du Crédit Agricole a financé les hôpitaux de Bastia et d'Aiacciu, pour qu'ils puissent acquérir des respirateurs notamment, qui a financé aussi au niveau des offices HLM la rénovation d'un certain nombre de logements vacants car trop dégradés. C'est une action formidable. Également, les magasins Leclerc ont lancé spontanément l'opération « la touche solidaire », qui nous a permis de récolter quelques milliers d'euros. On a encore l'exemple des *crowdfunding* lancés par l'Université de Corse. Et des actions individuelles de voisinage, notamment dans les villages, qui ne sont pas assez valorisés.

On n'en parle pas suffisamment ?

On a besoin de voir ce qui se fait ailleurs pour dupliquer. Je suis très confiant dans la réponse de proximité, et du génie individuel et collectif pour trouver de nouvelles bonnes réponses, celles qui correspondent aux valeurs de fraternité... Il fallait bien lâcher le mot ! ■

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghji

En 2011, répondant à une interview de notre confrère Corse-Matin, Edmond Simeoni martelait ses convictions : *« Le problème corse touche à l'identité collective, à l'exigence démocratique, à la crainte d'une communauté humaine de disparaître et à son corollaire : l'aspiration à être rassurée sur sa pérennité. À ces données structurelles, s'ajoutent des facteurs aggravants : une situation économique et sociale dégradée, chômage, pouvoir d'achat et salaires faibles, crise du logement, vie chère, précarité en progression. Mais aussi des secteurs en crise profonde, des déséquilibres territoriaux et démographiques de plus en plus marqués, et un pessimisme qui tend à se généraliser : l'exil des jeunes qui reprend, leur mal-être multiforme en sont des expressions frappantes. C'est toute la Corse qui a besoin d'une perspective politique forte, qui mobilise et fédère les forces vives de l'île. L'État doit accompagner cette dynamique, plutôt que de s'en tenir à une politique faite d'une alternance entre calculs et répression. »*
Cette perspective a toujours été pour lui l'objectif, à travers des valeurs, la démocratie, et des moyens (l'autonomie fiscale, législative, politique). Pas suffisamment écouté hier, il est indispensable de l'entendre aujourd'hui.
En janvier 2016, devant les fermetures de Paris aux revendications de la Corse, il écrivait ce texte qui colle toujours à notre actualité.

Chjusura

« Les nationalistes corses ont été reçus avec civilité mais la cascade, rituelle, des refus aux légitimes revendications des élus nationalistes corses, porteurs en l'occurrence du message fort et démocratique du peuple corse, n'a pas varié d'un iota ; il faut reconnaître à la France une belle constance en la matière. *« Il n' y a pas de peuple corse » ; « il n'y a pas de nation corse » ; « Il n'y a pas de prisonniers politiques corses » ; « en France, il n'y a qu'une langue, le français » ; « on ne révise pas la Constitution française »...*
Il est vrai que depuis l'affirmation historique et péremptoire qu'il n'y avait pas de guerre d'Algérie mais des opérations de police en Algérie – 500.000 algériens tués contre 50.000 militaires français pour une guerre de huit ans –, sous les yeux de la planète entière et se concluant par l'indépendance de l'Algérie, on savait que les Français ne craignaient pas d'être taxés d'imbéciles et qu'ils préféraient le dogme – l'Unité nationale – à la vérité et au Droit... à l'autodétermination.
Donc la surprise en Corse n'est que mitigée devant la fermeture intransigeante de Paris.
Nous avions pensé que quarante ans de luttes dures, d'attentats des polices parallèles, de justices d'exception, de milliers d'années de prison distribuées, que trois statuts et bientôt quatre portaient une signature politique de la « question corse » et nous ne pensions pas être dans l'erreur. Il ne faut pas fermer la porte au dialogue, se radicaliser, mais il faut construire le chemin de l'émancipation nationale en interpellant l'opinion publique et la conscience internationales et conforter le socle économique, social et culturel du peuple corse ; la liberté, imprescriptible, nous attend. Je n'en ai jamais douté y compris aux heures les plus sombres de note histoire contemporaine. Forza è curagiu... » ■

Pour le moment, le Covid19 mène le bal. Jusqu'à quand ? De combien de mutations est-il capable avec des différences de contagiosité, de mortalité, de résistance aux vaccins ou demain à des traitements ? Nous, humains sommes bien embarrassés pour atténuer les conséquences économiques qu'il entraîne et les mesures à prendre de limitation des contacts, pour anticiper faute d'une vision de l'évolution du virus, le temps de vacciner assez d'entre nous et de trouver un traitement efficace.

Plus que des mandats locaux, il faut un sursaut du Peuple Corse

par Max Simeoni

En début de saison, les acteurs touristiques s'insurgeaient contre tout frein à la venue des vacanciers. Aujourd'hui, ils estiment que les aides diverses de l'État et de la CdC ne peuvent pas suffire à sauver l'économie de l'Île et ils appréhendent le manque à gagner pour les vacances de février, de Pâques et pour la « saison » à venir.

Aujourd'hui, ils mesurent la fragilité d'une économie fondée sur le tourisme à plus de 30 % du PIB. Le Corse Matin de ce lundi a titré deux articles : « L'économie de la Corse sous assistance respiratoire » et en page Bastia : « Le marché de l'immobilier n'est pas rattrapé par la crise ».

Le piège est sans issue du moins à court terme. Et pour la majorité des insulaires plus qu'ailleurs, il reste à éviter une catastrophe puisque le mirage du « moteur de l'économie » le tourisme est en panne. Malgré les transes politiques à tous les niveaux des Institutions de la République rigide verticale des jacobins, changer de modèle s'impose même si les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaires obligent les « responsables », les élus en premier à bricoler, à vider avec des sceaux les voies d'eau faute de pompes. Notre société sophistiquée qui n'avait à penser qu'à son taux de croissance est périmée. Elle se doit d'être aussi assez robuste pour être moins fragile.

> **Le pouvoir central est unique sans partage. Il est pour lui indispensable de réduire la portée du crédit des natios. Il fait tout pour susciter des opposants *in situ* suivant l'adage de tout temps « diviser pour régner ».**

Ce moteur en panne en Corse, tout le monde y a cru. Vite après guerre avec la paix et « la civilisation des loisirs », la course au soleil a repris qui était avant guerre surtout initiée par les pays nordiques. Les touristes venaient sur nos plages pour bronzer à l'aise. C'était le temps de la chute proche de l'Empire colonial. 1.000 km de côtes désertes représentaient un capital naturel à exploiter et comme toutes nos communes de l'intérieur et non seulement celles du piedmont avaient leurs transhumances côtières, elles pensaient en tirer quelques profits. Un tourisme en somme qui allait aider à nous moderniser, et à améliorer notre niveau de vie, à diminuer notre exode qui de l'Empire se maintenait vers les néons de la France continentale bénéficiant du plan Marshall.

La Corse étaient en train de finir de se vider. Elle était un réservoir d'hommes pour la République et son Empire colonial. Lui perdu, le recentrage sur une Europe à faire, la République doit développer ses ressources propres privée de l'aubaine coloniale. Elle fait tout un programme en 1958 de Plans d'Action Régionale. La vocation touristique de l'Île va de soi, n'est-elle pas Kallisté « la plus belle » selon les grecs ? Les Corses étaient fiers d'accueillir avec leur sens de l'hospitalité les visiteurs.

Le PAR prévoyait pour l'Île trois sociétés d'économie mixte, pour l'agriculture la Somivac, pour le tourisme la Setco et une pour le développement sylvopastoral qui n'a jamais vu le jour.

La Somivac a servi à accueillir les 18.000 Pieds Noirs en 1962 et la Sectco sur les cent hôtels n'en a fait que 2 ou 3. Mais le pot aux roses fut découvert quand l'ARC a dévoilé le plan secret de la Datar commandité à *l'Hudson Institut*. Son choix s'étant porté sur le scénario qui prévoyait 250.000 lits à créer en 10 ans et 70.000 agents à faire venir pour l'encadrement. La fin du Peuple, l'Île comptant à peine 160.000 hab. en 1960. Un des scénarios évoqués mais non conseillé par *l'Hudson Institut.*

En fait il est appliqué sans le dire. En une trentaine d'années la population a doublé par des apports extérieurs et la construction d'habitations « à valeur locative » dopée par des charges allégées place de l'Île sur le podium !

En réalité ce tourisme débridé, non contrôlé va contre la communauté des Corses. Il suffit de voir à qui profite le crime pour savoir où est le coupable. L'industrie touristique fait vivre nombre de commerçants locaux qui écoulent les productions réalisées hors de l'Île. Alimentaires à plus de 97 %, matériaux de construction, vêtements et tout le reste. L'Île est un marché captif, même s'il enrichit quelques autochtones, la majorité ramasse les miettes. Elle est une colonie et par son patrimoine nature elle aiguise des appétits financiers. Il faut vite changer ce système. Mais le Covid19 oblige de sauver les meubles. Il faudra si on part du principe « de sauver » un Peuple menacé de disparition, par être en mesure d'exiger la reconnaissance de l'existence de ce Peuple et un statut d'Autonomie pour avoir les moyens de sa survie. Il faudra sortir du dernier statut, celui de Caseneuve qui comme les précédents n'en donne pas les moyens. Il est une illusion si on en reste à se disputer des mandats insuffisants pour une mission historique.

Les médias s'alarmaient la semaine dernière du conflit des natios majoritaires, des propos de l'Exécutif local contre l'Exécutif élyséen. Ce changement de ton est inévitable. C'est le conflit d'un affrontement régit par la Loi du tout ou rien où il ne peut y avoir qu'un mort, notre Peuple. Le

pouvoir central jacobin ne peut accepter de discuter avec des natios. Il n'a plus pour le moment des non natios qui étaient ses relais et son alibi. Le seul fait d'entrer en dialogue avec des majoritaires natios est un début de crédit qu'il consent à leur vocation de sauveteur d'un Peuple. Ce n'est pas admissible puisqu'il n'y a qu'une République avec une seule langue, un seul territoire, un seul État. Les élus locaux ne sauraient faire des lois, ni les aménager. Ils sont élus pour les appliquer. Il leur reste une partie de gestion sous surveillance des Préfets.

Le pouvoir central est unique sans partage. Il est pour lui indispensable de réduire la portée du crédit des natios. Il fait tout pour susciter des opposants in situ suivant l'adage de tout temps «diviser pour régner». Aux natios, et parmi eux les coalisés, il manque un Parti aux fondations populaires que les autonomistes devraient mettre en place, ils sont bien placés pour le faire tout en étant une garantie démocratique pour tous les autres natios. La démocratie est l'essence du combat nationaliste. Les deux vont de paire.
Électoralisme, Covid19, tout tourisme, crise économique, spéculation immobilière, prémisses de comportement mafieux, pour sauver le Peuple dans ce contexte, il faut plus que des mandats locaux. Il faut le Peuple et seul une organisation pour le gagner importe puisqu'on ne sauve pas un Peuple par procuration. Il ne trouvera des appuis que s'il se bat. ■

AJACCIO ELECTROMENAGER SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : RESIDENCE L'OREE DU BOIS, BATIMENT C, AVENUE NOËL FRANCHINI, 20090 AJACCIO
SIEGE DE LIQUIDATION : LES MARINES D'AGOSTA PLAGE, APPARTEMENT 54, MOLINI, PORTICCIO, 20166 ALBITRECCIA
801 014853 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 11 janvier 2021 à ALBITRECCIA (20166), les Marines d'Agosta Plage appartement 54, Molini, Porticcio, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pompée ANDARELLI, demeurant à PORTICCIO (20166), les Marines d'Agosta Plage, Appartement 54, Molini, Commune d'Albitreccia, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

AVIS DE PUBLICITE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim
Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA
Tél : 04 95 30 95 30

Référence acheteur : 21/FCS/002/BO
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Objet : Numéro de la consultation : 21/FCS/002 Fourniture de postes informatiques
Procédure : Procédure adaptée
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
- 60% Valeur technique : Adéquation du matériel proposé avec les caractéristiques techniques stipulées au marché
- 40% Prix des prestations
Remise des offres : 19/02/21 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 28/01/2021

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :
http://www.marches-publics.info

SCI LE PARCOU
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 829,39 euros
Siège social : Zizoli Porticcio
20166 GROSSETOPRUGNA
Siège de liquidation : Zizoli Porticcio
20166GROSSETO-PRUGNA
401 113 394 RCS AJACCIO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/12/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Henri CREFF, demeurant 22, rue des cormorans 29250 SANTEC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Zizoli Porticcio 20166 GROSSETO-PRUGNA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

PRIME
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : 65 QUAI COMPARETTI
20169 BONIFACIO
850 991 738 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 19 octobre 2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

Nàscita

Hè nata Ghjuliana u 12 di ghjennaghju 2021 in Bastia! Hè a prima ciuccia di i nostri amichi Lisandra Casanova è di Anthony Sabot. Pisava à a nàscita 3,170 chilò! A mamma è a ciuccia si pòrtanu bè. Arritti manda felicitazioni à i so parenti, è à i so caccari, Ghjuvanni è Laura Casanova di Ponte Novu, è Frédéric è Sylvie Sabot. Ghjuliana hè dinù arcifigliulina di Daria Casanova, parte di mamma, è di Danielle è Michel Dongradi parte di babbu.
Longa, bella è felice vita à a ciuccia! ■

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu - 9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59 - office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire associé de la société civile Professionnelle « Mes Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI, à CORTE (20250), le 2 février 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI CORSE PISCINE CALVI.
Le siège social est fixé à : MONTEGROSSO (20214), Chez Monsieur Jacques COLOMBANI PIANO LUNGHIGNANO.
La société est constituée pour une durée de : 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE SIX CENTS EUROS (1 600.00 EUR).
Les apports sont des apports en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est : Monsieur Jacques COLOMBANI né à CASSANO Haute-Corse le 21 février 1968, demeurant à MONTEGROSSO 20214, Hameau de LUNGHIGNANO demeurant à MONTEGROSSO 20214, Hameau de LUNGHIGNANO lieudit PIANO.
La société sera immatriculée : au registre du commerce et des sociétés de BASTIA

Pour avis, Le notaire.

A vostra publicità quì

Votre publicité ici

Ange Giovannini
06 81 54 73 98

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 26/01/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SOCIÉTÉ **SARL LE PRESSOIR (SARL) -** ROUTE DU CAP QUARTIER DE TOGA - 20200 BASTIA
ACTIVITÉ : RESTAURATION TRADITIONNELLE
RCS BASTIA B 532 391 240 - 2011 B 235

PAR JUGEMENT EN DATE DU 26/01/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SOCIÉTÉ **AML (SAS) -** LOTISSEMENT CASAMOZZA - LD BRAVONE - 20230 LINGUIZZETTA
ACTIVITÉ : TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT, COMMERCIALISATION ET INSTALLATION DE MINI STATIONS D'ÉPURATION
RCS BASTIA B 799 162 862 - 2014 B 25

PAR JUGEMENT EN DATE DU 26/01/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **MONSIEUR DA SILVA CANCELA CARLOS ALBERTO -** C/O DA SILVA RENALDO - PLACE NOTRE DAME - QUERCIOLO - 20213 SORBO-OCAGNANO
ACTIVITÉ : TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE ET GROS OEUVRE DU BÂTIMENT
RM NO 440 296 846

PAR JUGEMENT EN DATE DU 26/01/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SOCIÉTÉ **PAYSAGES ET PISCINES D'EXCEPTION (SARL) -** IMMEUBLE IMHOTEP LOT N° 13 - ARBUCETTA - 20620 BIGUGLIA
ACTIVITÉ : ENTRETIEN, NETTOYAGE, CRÉATION D'ESPACES VERTS
RCS BASTIA B 803 954 387 - 2017 B 723

PAR JUGEMENT EN DATE DU 26/01/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SOCIÉTÉ **BIONETTOYAGE (SARL) -** 37, LOTISSEMENT I CAMPUCCI - 20290 BORGO
ACTIVITÉ : NETTOYAGE, DÉSINFECTION, DÉRATISATION
RCS BASTIA B 795 051 473 - 2013 B 427

PAR JUGEMENT EN DATE DU 26/01/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SOCIÉTÉ **PORETTA (SARL) -** RTE DE L'AEROPORT - 20290 LUCCIANA
ACTIVITÉ : ACHATS PLANTES, FLEURS, AUTRES PRODUITS
RCS BASTIA B 422 561 522 - 1999 B 80

PAR JUGEMENT EN DATE DU 26/01/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **MONSIEUR GRAZZINI CHARLES -** CORNU GROSSU "CONSTRUCTION RÉNOVATION BALAGNE" - 20225 FELICETO
ACTIVITÉ : TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE ET GROS OEUVRE
RM NO 352 543 359

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di :
❒ 55 € UN ANNU/*UN AN* ❒ 34 € SEI MESI/*SIX MOIS* ❒ 82 € U STRANIERU/*ÉTRANGER*

Casata è Nome *(nom et prénom)*
Indirizzu *(adresse)*
Mail è telefonu *(e-mail et téléphone)*

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262